

Bécancour



La navette fluviale de retour avec des heures prolongées pour l'été 2026

Bécancour, le 26 juin 2026 — La navette fluviale interrives fera son retour cet été, au grand plaisir des citoyennes, des citoyens et des visiteurs. Les Villes de Bécancour et de Trois-Rivières, en collaboration avec leurs partenaires, annoncent la reprise de ce service estival dès le 4 juillet 2026.

« La navette fluviale s'inscrit parfaitement dans notre volonté de collaborer avec les municipalités voisines et de renforcer les liens qui nous unissent. Cette offre estivale est très appréciée de nombreuses Trifluviennes et de nombreux Trifluviens. Au-delà de son aspect pratique, elle permet de découvrir le fleuve autrement et d'admirer Trois-Rivières sous un angle unique, à partir de l'eau. C'est également une belle façon pour les visiteurs d'accéder à Trois-Rivières afin de profiter de nos attraits, de nos événements et du dynamisme de notre centre-ville. », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

« Nous sommes vraiment fiers que la navette fluviale reprenne du service cet été, après le succès remarquable connu lors de son retour l'année dernière. L'achalandage observé a démontré qu'elle répond à un besoin réel et suscite l'enthousiasme de la population et des visiteurs. Au-delà d'une solution de mobilité originale, la navette constitue une formidable porte d'entrée pour découvrir Bécancour et contribue assurément à renforcer le rayonnement touristique, notamment grâce à nos circuits en trolley et en autobus. La reconduction du projet est un bel exemple de partenariat porteur avec la Ville de Trois-Rivières et l'implication de nombreux autres partenaires », fait valoir le maire de Bécancour, M. Pascal Blondin.

Horaire détaillé et tarification

Les traversées s'effectueront les samedis entre 10 h à 22 h et les dimanches de 10 h à 16 h du 4 juillet au 6 septembre 2026. L'horaire a été prolongé jusqu'à 22 h les samedis, permettant de prolonger l'expérience pour celles et ceux qui souhaitent profiter des activités en soirée sur les deux rives. La première traversée partira de Trois-Rivières à 10 h, suivie d'un départ de Sainte-Angele à 10 h 30. Par la suite, les départs s'effectueront chaque heure jusqu'à la fin du service.

Le coût d'embarquement est de 5 \$ pour un aller simple et 10 \$ pour l'aller-retour. Le service est gratuit pour les 12 ans et moins. Les cyclistes peuvent transporter leur vélo sans frais supplémentaires.

Les Villes de Bécancour et de Trois-Rivières remercient les différents partenaires du projet, dont le gouvernement du Québec, partenaire principal. Desjardins, Tourisme Mauricie, Tourisme Centre-du-Québec, le Port de Trois-Rivières, la MRC de Bécancour, Innovation et Développement économique Trois-Rivières, Enfouibec Inc., Ô Quai des Brasseurs ainsi que plusieurs députés et ministres ont aussi rendu possible la mise en service de la navette fluviale pour la saison 2026.

La navette fluviale sera exploitée par Croisières AML, la même entreprise qui a assuré le service de 2015 à 2019, ainsi qu'en 2025. Le contrat de 659 000 \$ taxes incluses prévoit 20 jours d'opérations répartis sur 10 weekends.

« Le fleuve Saint-Laurent est une richesse qu'il faut continuer de mettre en valeur. Le retour de la navette fluviale entre Bécancour et Trois-Rivières est une excellente nouvelle pour les citoyens, les familles et les visiteurs, mais aussi pour les travailleurs qui traversent régulièrement entre les deux rives. C'est une belle façon de soutenir l'activité économique et touristique de la région. Notre gouvernement est fier d'y contribuer à la hauteur de 300 000 \$ pour la saison 2026, par l'entremise de la Stratégie maritime, et d'appuyer des initiatives qui donnent vie à cette vision en permettant aux Québécois de se réapproprier le Saint-Laurent », soutient M. Bernard Drainville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et ministre responsable de la Stratégie maritime.

« Je suis particulièrement heureux de voir la navette fluviale reprendre du service cet été. Comme député de Trois-Rivières, je sais à quel point ce lien entre nos deux rives est précieux pour les gens d'ici. Il facilite les déplacements interrives, met notre fleuve en valeur et soutient la vitalité touristique et économique de toute la région. Le gouvernement du Québec est fier d'appuyer un projet rassembleur qui profite autant aux citoyens qu'aux visiteurs, et l'ajout d'heures en soirée le rendra encore plus attrayant », mentionne Jean Boulet, député de Trois-Rivières, ministre du Travail et ministre responsable des Relations canadiennes.

« Je me réjouis du retour de la navette fluviale cet été. J'appuie cette initiative depuis les tout premiers débuts parce qu'elle offre non seulement une traversée agréable et un point de vue unique sur nos régions, mais qu'elle constitue aussi un véritable levier pour le tourisme et un outil concret de rapprochement entre les résidents des deux rives. Je suis très fier de voir ce projet se poursuivre », stipule Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

« Pour nous chez Desjardins, des projets comme celui de la navette c'est investir au-delà de l'argent. Nous croyons que l'argent est un moyen. Le moyen de créer une passerelle entre nos communautés, une façon de relier nos deux rives, deux territoires unis par l'histoire et la culture. C'est aussi mettre en valeur des rencontres, des découvertes et des attraits touristiques de part et d'autre du fleuve », avance Michel Grenier, directeur général de la Caisse Godefroy, représentant des caisses Desjardins participantes au projet.

« C'est avec fierté que l'équipe de Navettes Maritimes du Saint-Laurent, filiale du Groupe AML, assurera l'exploitation de la navette fluviale pour la saison 2026. À titre d'acteur majeur du transport maritime de passagers au Québec, mettre notre expertise opérationnelle au service de la mobilité régionale s'inscrit directement dans notre mission. Ce projet met en valeur le savoir-faire de nos équipages ainsi que notre engagement à offrir un service sécuritaire et fiable. Nous sommes heureux de contribuer à un lien essentiel pour la région », exprime Yan Hamel, président-directeur général, Croisières AML.

-30-

Sources :

Service de la stratégie, des communications et du rayonnement
Ville de Bécancour

Direction des communications et de la participation publique
Ville de Trois-Rivières

